https://ww2.ac-poitiers.fr/srane/spip.php?article166 - Auteurs : Stéphane Penaud - Bernard Usé

Procédure rapide de création d'un site dynamique ou d'un blog

publié le 20/01/2008 - mis à jour le 23/08/2018

Descriptif :

Comment obtenir la création d'un site dynamique d'établissement ou d'un blog pédagogique ?

Voici les étapes à suivre pour obtenir la création d'un site dynamique d'établissement ou d'un blog pédagogique de collège ou de lycée (pour les écoles la procédure est décrite dans le site premier degré) :

- Faire voter en Conseil d'Administration le contrat d'hébergement dynamique suivant :

  Contrat d'hébergement dynamique d'un service internet "web" (PDF de 335.3 ko)
  Hébergement académique d'un site d'établissement et/ou de blog(s) pédagogique(s).

- L'envoyer en **deux exemplaires** au secrétariat de la DSI :

Rectorat de Poitiers
Secrétariat DSI
22 rue Guillaume VII le Troubadour
BP 625
86022 Poitiers Cedex

Dès la signature du recteur, ces contrats seront transmis aux personnes en charge de l'accompagnement des usages du numérique éducatif.

Le chef d'établissement recevra un exemplaire de ce contrat d'hébergement signé.

N.B. Pour la création d'un blog pédagogique, le responsable du blog adresse par courriel au webmestre de la plateforme de blogs pédagogiques (**en mettant son chef d'établissement en copie**) les éléments suivants :

- le courriel **académique** de l'enseignant qui en sera l'administrateur ;
- le titre du blog (l'administrateur pourra ensuite le modifier) ;
- l'adresse désirée après https://blogpeda.ac-poitiers.fr (nom de domaine) par exemple coll-nom ou un autre intitulé plus parlant qui corresponde bien au projet.

N'hésitez pas à prendre contact avec Stéphane Penaud pour plus de précisions.

Liens complémentaires

- le site d'aide des sites dynamiques d'établissement
- Le portail de la plateforme de blogs pédagogiques
- L'aide dédiée aux blogs pédagogiques

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.